

**Zeitschrift:** Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

**Herausgeber:** Eidgenössischer Orchesterverband

**Band:** 23 (1962)

**Heft:** 8-9

  

**Artikel:** Allocution aux vétérans à l'occasion de leur mise à l'honneur au cours de l'assemblée des délégués de la S.F.O., le 6 mai 1962 à Moutier

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-955882>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Parmi les personnalités qui ont bien mérité de la parfaite réussite de notre assemblée des délégués de 1962 nous nous permettons de citer ici en premier lieu M. Hirschi, président du comité d'organisation, et M. R. Ernst, président de l'Orchestre du Foyer. Qu'ils veulent bien recevoir, dans «Sinfonia», et les transmettre à tous leurs collaborateurs, les remerciements chaleureux non seulement de la part du comité central, de la commission de musique et de la rédaction de l'organe officiel de la S. F. O., mais aussi — ce dont nous sommes certains — de la part de tous les délégués et leurs amis qui, sans aucun doute, n'ont pas regretté d'avoir pris la peine de suivre l'invitation de se rendre à Moutier!

A.-E. Cherbuliez

*Allocution aux vétérans à l'occasion de leur  
mise à l'honneur au cours de l'assemblée des délégués de la  
S. F. O., le 6 mai 1962 à Moutier*

(voir dans ce numéro, la fin du rapport sur l'assemblée des délégués, page 111.)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
Chers amis des orchestres d'amateurs,  
Chers vétérans de la Société fédérale des orchestres,

Monsieur le président central Botteron m'a chargé de vous dire quelques mots, à vous, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs qui êtes mis à l'honneur aujourd'hui. C'est avec plaisir que je tâcherai de remplir cette mission; la belle Sarabande de Britten que nous venons d'entendre donne un beau cadre de dignité et de méditation à ce que j'ai à vous dire.

Naturellement, mes paroles contiennent en premier lieu les remerciements du comité central, de la commission de musique et, je pense pouvoir dire, de tous les délégués ici présents, pour les grands services que vous avez rendus par vos activités datant de longues années.

*Vétérans d'honneur:* vous avez 50 ans de collaboration active dans nos orchestres derrière vous. Quelle somme de dévouement, de fidélité, de confiance, d'enthousiasme pour la musique orchestrale, d'amour aussi pour la bonne musique, de volonté de collaborer à l'effort culturel et à l'éducation musicale générale de notre population est incluse dans ces quelques mots: 50 ans d'activité orchestrale!

*Vétérans:* Vos titres indiquent 30 à 49 ans de services ininterrompus rendus au mouvement orchestral suisse, à la S. F. O. Rendons-nous tous compte de ce que cela signifie et quel effort continu cela représente!

Les vétérans sont le support, le soutien de leurs sections, un soutien surtout d'ordre moral. Ce sont eux qui donnent le bon exemple de l'assiduité du

membre d'une section, de la régularité dans la participation aux répétitions, de la patience dans le travail musical, le bon exemple aussi de la discipline collective.

Mais je voudrais encore vous parler brièvement d'un problème qui est étroitement lié à l'activité, à la présence des vétérans dans nos orchestres. Permettez-moi donc d'effleurer un phénomène qui montre très clairement deux faces et qui est particulièrement propre à la catégorie de ceux qui ont fait de la musique dans nos orchestres pendant un grand nombre d'années.

Ce phénomène, l'on peut le définir succinctement par le terme de «*routine*». La routine, en principe «l'habileté acquise par l'habitude», signifie

- 1) l'habitude de jouer à première vue, de répéter, d'exercer, d'étudier, de voir se développer l'exécution correcte d'un programme,
- 2) la connaissance des oeuvres musicales sous la forme d'un contact étendu et plus ou moins intime avec un grand répertoire orchestral.

Tout cela vous amène à une certaine aisance relative à l'exécution et à l'interprétation qui, peu à peu, prend possession du membre vétéran; celui-ci arrive enfin à se trouver — pour ainsi dire — un peu «au dessus de la mêlée» (pour me servir d'une phrase célèbre de Romain Rolland) ce qui est certainement capable d'augmenter le calme et la concentration du jeu du vétéran.

Mais la routine présente aussi un revers de la médaille; chacun sent qu'il est dû au fait que l'habitude peut devenir irréfléchie (surtout vis-à-vis de nouveaux faits, de nouvelles circonstances) et qu'elle peut vous entraîner vers une voie banale. C'est ainsi que la routine musicale peut provoquer

- 1) la *superficie* et la *négligence* de l'exécution; on connaît l'oeuvre, on ne l'étudie plus, on se contente de la jouer approximativement;
- 2) l'*imperfection de l'exécution*, car l'âge nous prive souvent de l'élasticité et de la précision du jeu. On est un peu fatigué, on se ménage instinctivement, on craint l'effort excessif. Nous ne devons pas oublier que, aussi, la technique de la direction orchestrale a subi des modifications au cours du dernier demi-siècle, en général dans le sens d'un travail plus détaillé, d'une technique plus rigoureusement observée, plus précise et en même temps plus souple, soumise à plus d'exigences.

N'oubliez pas non plus, mes chers amis vétérans des orchestres d'amateurs, qu'une section travaillant sérieusement et avec enthousiasme développe tout naturellement au cours des années une courbe ascendante par rapport à ses capacités techniques et surtout aussi par rapport au programme qui, souvent et heureusement, marque un pas vers la musique classique, vers les oeuvres des maîtres des XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles qui de plus en plus s'avèrent accessibles à nos orchestres d'amateurs. C'est cette courbe ascendante qui, parfois, effraye un peu nos vétérans, leur rend le travail dans la section plus difficile qu'autrefois, leur semble être une sorte de déviation légère de la ligne de conduite à laquelle ils étaient habitués, disons dans le domaine de la musique divertissante, légère, de danse, etc.

Enfin, mes chers vétérans, il est naturel que vous ressentiez peut-être dans un certain degré une réserve (soit mentale, théorique, soit positive et active) vis-à-vis de ce que l'on pourrait appeler l'«intrusion», dans les programmes de vos sections, de quelques spécimens de la musique dite contemporaine ou «moderne». Cette nouvelle science de la dissonance, cette nouvelle tendance vers un contrepoint libre, de «collision linéaire», donc choquant facilement l'oreille habituée aux consonances classiques ou romantiques, toutes ces nouvelles sonorités, ces timbres souvent durs et «d'attaque» présentent à tout le monde des difficultés et surtout aux vétérans. Soyez, par conséquent, patients, soyez confiants aussi en travaillant des oeuvres appartenant à la musique de nos temps!

En résumant ces quelques réflexions, je conclus:

- 1) Un grand merci cordial et sincère pour tous les services que vous avez rendus pendant des dizaines d'années à vos sections et, par les sections, à la cause de la S. F. O.
- 2) La demande instante de bien vouloir continuer à rendre ces services précieux pour notre association.
- 3) Ne vous laissez point endormir par la routine et les dangers qu'elle comprend; mettez-y toujours et encore un effort approprié, cela vous aidera à rester jeunes et enthousiastes.
- 4) Soutenez de votre autorité de vétéran le bon esprit dans vos sections, ouvrez vos coeurs et votre sensibilité musicale à la ligne ascendante de nos sections, acceptez aussi, dans un dosage raisonné, cela va sans dire, les contacts avec la musique de notre époque.
- 5) Et maintenant, c'est à vous d'être mis à l'honneur pas les autorités dirigeantes de notre association. Que Dieu vous prête aussi à l'avenir santé, bonheur et l'élan infatigable pour la belle et grande musique d'orchestre!

Chz.

## Eine erfreuliche Förderung der Schülerorchester

Dem «Bund» vom 30. März 1962 entnehmen wir, daß die Zentralschulkommission von *Köniz* (BE) einen Bericht eines Musikausschusses besprach, der die Anschaffung von Musikinstrumenten für die Schulen und insbesondere die Förderung des instrumentalen Musikunterrichts an den Schulen dieser Gemeinde betraf. Die vorgelegten Vorschläge zeugten von gründlicher Vorbereitung und stießen bei der Behörde auf volles Verständnis. Um den Wünschen und Bedürfnissen der einzelnen Schulkreise zu entsprechen, muß mit einem Betrag von 8000 Franken gerechnet werden, die zu Lasten des Musikfonds und des Fonds zur Förderung kultureller und sportlicher Zwecke ginge. *Auch die Schülerorchester sollen finanziell unterstützt werden* (von der Red. unterstrichen).